CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73524** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2025**

ÉDITÉ LE **06/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/1997
Forme juridique : SAS

Capital : 125 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **415 126 507 00011**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2106113

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4440614204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4440614204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : **BELZIC SAS**

RUE ALTIERO SPINELLI
PARC D'ACTIVITES KONRAD ADENAUER
77240 VERT-SAINT-DENIS

Téléphone : 0160684256 **Fax :**
Portable : 0659303344

Site Internet : www.belzic.com
E-mail : belzic@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SASU JM LEVEN (493 793 780) / LEVEN JEAN-MARC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	18/11/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/11/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/03/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.